Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

# Traité Baba Batra

## Michna 1 - Chapitre 9

מִי שֶׁמֵּת, וְהִנִּיחַ בָּנִים וּבָנוֹת,
בִּזְמַן שֶׁהַנְּכָסִין מְרֻבִּין,
הַבָּנִים יִירָשׁוּ, וְהַבָּנוֹת יִזּוֹנוּ.
בִּזְמַן שֶׁהַנְּכָסִין מְמֻעָטִין,
הַבָּנוֹת יִזּוֹנוּ, וְהַבָּנִים יִשְׁאֲלוּ עַל הַפְּתָחִים.
אַדְמוֹן אוֹמֵר:
בְּשְׁבִיל שֶׁאֲנִי זָכָר הִפְסַדְתִּי?
אָמַר רַבָּן גַּמְלִיאֵל:
רוֹאֶה אֲנִי אֶת דִּבְרֵי אַדְמוֹן.

Si un individu meurt et laisse des fils et des filles, lorsqu'il y a beaucoup de biens, les fils [en héritent] et les filles sont nourries [sur ses biens]. S'il y a peu de biens, les filles sont nourries [sur ses biens] et les fils peuvent aller mendier [leur pain] aux portes. Admon dit : « dois-je subir des préjudices parce que je suis un homme ? » Rabban Gamliel dit : « Je comprends les paroles d'Admon ».

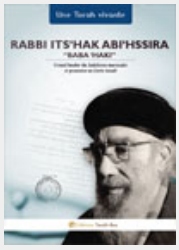


**Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"**

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions